



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et sociales (CERES)

PROJETS DE RECHERCHE FEDEREE (P.R.F)

APPEL A PROPOSITIONS

2011-2014

Domaine de recherche concerné :

Gestion des ressources et développement durable

Date limite de soumission :

31 décembre 2010

Octobre 2010

I- Présentation et cadre général

Le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (CERES) lance, au titre de l'année 2011, un appel à propositions pour le financement de Projets de Recherche Fédérée (P.R.F) portant sur le domaine suivant :

«Gestion des ressources et développement durable»

Toute proposition de projet doit **fédérer un nombre de laboratoires, le cas échéant, des laboratoires et des unités de recherche pluridisciplinaires** en vue d'apporter des solutions concrètes à une problématique de recherche ciblée en liaison avec le développement socio-économique du pays.

Outre les laboratoires et les unités de recherche, le projet doit associer des **partenaires socio-économiques** publics ou privés, qu'il s'agisse d'entreprises, d'organismes spécialisés, d'associations, ou autres.

Tout projet dont la réalisation se fera sur **quatre (04) années** doit aboutir à des résultats ayant un **impact sur le développement de stratégies ou la conception de solutions pratiques**.

L'éligibilité du projet est tributaire de la pertinence scientifique, la complémentarité et la synergie entre les différents intervenants dans le projet.

II- Domaine et Thématiques prioritaires de l'appel à propositions

Cet appel à propositions concerne le domaine de recherche suivant auquel quatre thématiques prioritaires sont rattachées :

Domaine de recherche	Thématiques de recherche prioritaires
Gestion des ressources et développement durable	<ol style="list-style-type: none">1. La gestion des écosystèmes.2. Le changement climatique et ses implications économiques et sociales.3. La gestion de l'eau.4. La balance énergétique et ses dimensions économiques et sociales.

III- Conditions de participation

L'appel à propositions est ouvert à toutes les structures de recherche, **Laboratoires et Unités de Recherche**, travaillant en réseau. Tout projet soumis doit remplir les trois conditions suivantes:

1. Le projet doit fédérer **au moins trois (3) laboratoires**. Cependant, si le nombre des laboratoires requis ne peut être atteint, et uniquement dans ce cas, l'association d'unités de recherche pourrait être admise.
2. Le nombre de chercheurs intervenant dans le projet doit être **au minimum de douze (12) dont au moins quatre (04) du corps A**. Au besoin, d'autres chercheurs n'appartenant pas à des laboratoires ou unités de recherche peuvent y être associés.
3. Le projet doit **associer au moins un partenaire socio-économique** public ou privé.

Les responsables des équipes de recherche et les représentants des partenaires socio-économiques du projet constitueront **le Comité de Pilotage**. Ce comité désignera **un coordinateur scientifique** parmi les chercheurs ayant le grade de **professeur, de maître de conférences ou grades équivalents**.

IV- Durée et critères de sélection des projets

Les projets soumis doivent être programmés pour **4 ans, soit la période 2011- 2014**. Ils seront évalués par le Comité National d'Evaluation des Activités de la Recherche Scientifique (CNEARS). Les projets seront retenus sur la base des résultats de cette évaluation. La sélection tiendra compte, en particulier, des éléments suivants :

1. Conformité avec les thématiques proposées,
2. Pertinence scientifique et aspects appliqués des recherches proposées,
3. Pluridisciplinarité et complémentarité des équipes de recherche,
4. Retombées socio-économiques attendues et opportunités de mise en application et de transfert des résultats de recherche.

V- Soutien financier apporté aux projets retenus

Chaque projet retenu recevra **un financement pour 4 ans**, à raison d'une tranche par an. Il servira à :

1. L'acquisition des **équipements scientifiques** nécessaires pour la réalisation du projet,
2. Couvrir les frais de **fonctionnement**,
3. Couvrir les frais de réunions de coordination et de séminaires,
4. Employer des chercheurs par **contrats à durée déterminée**.

VI- Suivi et évaluation des projets retenus

Tout projet retenu fera l'objet **d'un suivi à mi-parcours** par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Le Comité National d'Évaluation des Activités de la Recherche Scientifique se chargera de **l'évaluation scientifique finale** des projets au terme des quatre ans d'activités.

VII- Propriété intellectuelle

Il appartient aux chercheurs, notamment aux responsables des structures de recherche, de prendre toutes dispositions utiles, après accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, afin d'assurer la protection efficace et la répartition correcte de la propriété intellectuelle issue de la réalisation des projets et ce avant la publication des résultats de leurs travaux.

VIII- Constitution et dépôt des dossiers

Le coordinateur scientifique du projet devra d'abord déposer auprès du Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales **une lettre d'intention**, selon le modèle ci-joint, **au plus tard le 30 novembre 2010**.

Il assurera par la suite la rédaction de **la proposition du projet** conformément au formulaire de proposition téléchargeable sur les sites web suivants :

www.mes.tn
www.ceres.rnrt.tn

Le formulaire, dûment rempli et signé, doit être envoyé ou déposé directement par le coordinateur scientifique en **5 exemplaires**, avec une **version numérique** sur C.D au :

Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales
23, rue d'Espagne Tunis 1000

La date limite de dépôt des dossiers est fixée **au 31 décembre 2010**, le cachet du Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales faisant foi.

Les propositions, non formulées selon le modèle fourni ou parvenues hors délais, ne seront pas prises en considération.

VI- Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales :

- Tél./ Fax. : **71 326 770**
- e-mail : **webmaster@ceres.rnrt.tn**